

**Objectif**

Comprendre le cadre institutionnel et les étapes fondamentales de la démarche de prévention des risques professionnels pour participer à son évaluation et son suivi. Mettre en œuvre le Document Unique et le PAPRI Pact dans son établissement.

— EN RÉSUMÉ

La formation-action «Document Unique et PAPRI Pact» se destine aux responsables d'établissements, animateurs Prévention ou responsables prévention souhaitant participer activement à la démarche d'évaluation des risques professionnels et plus spécifiquement à l'élaboration d'un Document Unique (DUERP) et du Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels (PAPRI Pact) performants et adaptés au fonctionnement d'un Établissement sanitaire ou social/médico-social.

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure de maîtriser le cadre réglementaire et les étapes d'une démarche de prévention dynamique, ainsi que les outils et méthodes d'évaluation des risques à appliquer pour construire, compléter et actualiser le DUERP et le PAPRI Pact. Cette formation permettra de formaliser deux documents opérationnels pour leurs établissements.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser le cadre juridique et institutionnel de la Santé et de la Sécurité au Travail et y situer le DUERP et le PAPRI Pact.
- Participer à l'évaluation des risques professionnels et les transcrire dans le Document Unique.
- Élaborer, suivre et communiquer autour du PAPRI Pact dans le cadre d'une démarche QVCT.
- Mettre à jour le DUERP et le PAPRI Pact avec le risque COVID et RPS.

— PÉDAGOGIE > 60% pratique, 40% théorique

- Recueil des attentes et de positionnement pré-formation.
- Pédagogie participative : expérimentations pratiques et travaux en sous-groupes et applications concrètes.
- Travail sur des documents "Modèles" apportés par le formateur (DUERP, PAPRI Pact, GPSST...)

PRÉREQUIS

Se munir du document complété de données de sinistralité de son établissement (trame fournie par Compétences Prévention en amont).

PUBLIC

Animateurs Prévention ou responsables prévention souhaitant participer activement à la démarche d'évaluation des risques professionnels.

ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires.

INTERVENANTS

Formateurs spécialisés dans la formation des instances représentatives du personnel et en Santé, Sécurité et Conditions de travail.

ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation pour valider les compétences. Attestation de fin de formation. Une enquête de satisfaction à chaud et à froid est également réalisée dans le cadre du suivi qualité.

Le programme**1 Maîtriser le cadre juridique et institutionnel de la Santé et de la Sécurité au Travail**

- Le cadre législatif et réglementaire applicable en matière de Santé et Sécurité au Travail.
- Les enjeux de la prévention des risques.
- Les rôles et missions des différents acteurs de l'entreprise.
- Les responsabilités pénales en matière de Santé et Sécurité au Travail.
- Les enjeux et conséquences du droit de retrait.

2 Participer à l'évaluation des risques professionnels et les transcrire dans le Document Unique

- Les étapes fondamentales de la démarche de prévention des risques.
- Le cadre méthodologique de l'évaluation des risques.

- Les outils de repérage des risques.
- La priorisation du risque.
- Identifier les situations de danger grave et imminent.
- Gérer les documents et registres réglementaires.
- Contribuer à l'élaboration, la hiérarchisation, la mise en œuvre et au suivi du document.

3 Structurer sa feuille de route en prévention avec le PAPRI Pact

- Construire le programme annuel de prévention : le contexte réglementaire.
- Le lien entre le DUERP et le PAPRI Pact.
- Recherche des mesures de prévention : la méthode.
- L'efficacité des mesures de prévention : stabilité et non déplacement.
- Le rôle du CSE dans l'élaboration du PAPRI Suivi et Bilan annuel HSSCT.

4 Mise à jour du DUERP avec les risques COVID et RPS

- Normes juridiques en vigueur.
- Formalisation dans le DUERP.
- Définir les mesures de prévention et de protection individuelles et collectives et les inscrire dans le plan d'action et le PAPRI Pact.
- Sensibiliser et mobiliser avec l'aide de l'Animateur Prévention SSMS.